



CANICULE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

LA CFDT AGIT POUR POUR TOUS LES AGENTS EN CONTACT AVEC LA CLIENTÈLE

**EN CONTACT AVEC LA CLIENTÈLE, LE BERMUDA ÇA VOUS TENTE ?
LA CFDT DEMANDE À LA DIRECTION DE L'AUTORISER ET DE LE FOURNIR EN
RAISON DES TEMPÉRATURES INÉDITES QUI IMPACTENT LOURDEMENT LES
CONDITIONS DE TRAVAIL DES CHEMINOTS !**

L'ALERTE DE LA CFDT

LE PORT DE LA TENUE COMPLÈTE EST UN ITEM SANCTIONNABLE.
(IMPACTANT LA NOTATION)

POUR LA CFDT CHEMINOTS,
L'ENTREPRISE DOIT :

- # 1.** VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE SES SALARIÉS, ET CE AU-DELÀ DE SES OBLIGATIONS LÉGALES. (AMÉNAGEMENT ET AÉRATION DES LOCAUX, MISE À DISPOSITION D'EAU, HORAIRES ADAPTÉS DÈS QUE POSSIBLE...).
- # 2.** METTRE À DISPOSITION DES TENUES ADAPTÉES AUX CONDITIONS CLIMATIQUES.

LA DEMANDE DE LA CFDT

LA CFDT A ADRESSÉ UN COURRIER À LA DIRECTION DE LA «SA VOYAGEURS» POUR QUE SOIT :

- # 1.** PRISE UNE MESURE VISANT À NE PAS SANCTIONNER LES PERSONNELS EN CONTACT AVEC LA CLIENTÈLE QUI SOUHAITERAIENT PORTER UN VÊTEMENT LÉGER TYPE « BERMUDA ».
- # 2.** PRÉVUE AVEC LE PRESTATAIRE LA DOTATION DE BERMUDAS DÈS LA COMMANDE ÉTÉ 2023, POUR TOUS LES AGENTS EN CONTACT AVEC LA CLIENTÈLE QUI EN FERAIENT LA DEMANDE.



Pour aller plus loin
Pour consulter l'intégralité du
courrier, scanner ici

